


UNAF

Section Régionale BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

 Nouvelle adresse mail de l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :
unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

 Newsletter n°17-01
 Février 2017

La section régionale de l'UNAF Bourgogne devient UNAF Bourgogne / Franche-Comté

L'UNAF Bourgogne a profité de son assemblée générale du 18 novembre 2016 pour mettre ses statuts en cohérence avec les implications de la Loi NOTRe en termes de découpage territorial. Ainsi, l'UNAF Bourgogne est devenue UNAF Bourgogne / Franche-Comté. Retour sur une réunion riche en décisions et en actions.



La fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté suite à l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) entraîne la mise en cohérence de l'organisation de nombreuses structures, parmi lesquelles celles en charge de la gestion du football. C'est pourquoi, en accompagnement de la fusion des ligues de football de Bourgogne et de Franche-Comté, l'UNAF régionale s'est dotée, le 18 novembre dernier, de statuts lui permettant désormais d'accueillir, de fédérer, de défendre et de protéger les arbitres de la réunion fusionnée.

L'UNAF Bourgogne / Franche-Comté devient ainsi le club de l'ensemble des arbitres de district, de ligue et de la fédération affiliés à cette belle ligue de football nouvellement née.

Après le Challenge Louis TEREYGEOL qui s'est tenu au cours des vacances scolaires de La Toussaint, et au cours duquel la section régionale a fait honneur à sa réputation d'équipe fair-play, après un point sur les adhésions et sur le cadeau de bienvenue qui sera remis aux unafistes en ce début d'année, le Comité directeur de la section régionale a programmé plusieurs actions.

Tout d'abord la programmation de la prochaine réunion UNAF / CRA / LBFCF qui aura lieu d'ici la fin du premier trimestre 2017.

Ensuite la rencontre des procureurs généraux près les Cours d'appel de Dijon et de Besançon ; la première aura pour objet de faire le point quand à l'application de la convention signée en 2015.

La seconde aura pour objet d'évoquer la possibilité d'étendre ce dispositif au territoire Franc-Comtois.

IMPORTANT !!!

La prochaine assemblée générale de l'UNAF Bourgogne / Franche-Comté aura lieu le 13 mai 2017 à Montceau-les-Mines. Réservez d'ores et déjà votre journée au cours de laquelle, en complément de la réunion statutaire, il sera possible d'effectuer une visite touristique et de s'adonner au ballon rond et à d'autres activités sportives.



L'UNAF nationale renouvelle son Comité directeur pour le mandant 2016-2020

Au cours de l'Assemblée Générale de l'UNAF, qui s'est tenue les 6, 7 et 8 janvier 2017 à Vichy, des élections ont été organisées afin d'élire le nouveau Comité directeur national pour le mandat 2016-2020.

Voici la composition de cette nouvelle équipe :

- Président : Jean-Jacques DEMAREZ
- Président Délégué : Didier LACHIZE, en charge de la communication
- Vice Président : Jean-Pierre ZAMO, trésorier payeur
- Secrétaire Général : Pascal FOIRET
- Secrétaire Adjoint : Jérôme LANIER
- Trésorier Général : Lionel VIGUES
- Juridique : Geoffrey LUZINSKI
- Adhésions : Laurent CZWOJDZINSKI
- Membres : Thomas BIZEUL, Laurent BOLLET et Charles RIVENEZ

Au cours de deux journées bien remplies, et dans une ambiance studieuse, l'ensemble des unafistes présents a pu être sensibilisé à un nouveau logiciel de gestion et de suivi des dossiers juridiques (SAJE), fruit du travail de plusieurs adhérents dont Geoffrey LUZINSKI. Aussi, l'UNAF nationale est revenue sur le succès du tournoi LOUIS TEREYGEOL, la fusion de bon nombre de sections régionales entre elles et la future tenue du congrès de 2017 qui se tiendra à Poissy (Île-de-France) du 25 au 28 mai.

Laurent BOLLET, président de la section régionale Bourgogne / Franche Comté, a lui aussi été élu et sera en charge du bulletin et de la solidarité. De son côté, Jean-Jacques DEMAREZ a été investi, à l'unanimité des membres élus, président national de notre association, choix validé par l'assemblée générale. Il aura à cœur de représenter dignement les adhérents auprès des institutions du football français. Aussi, l'un des plus grands défis de l'association sous sa mandature sera d'attirer un nombre encore plus important d'adhérents, et notamment des jeunes arbitres en activité.

Jean-Jacques DEMAREZ va débiter, d'ici peu, un tour de France des sections régionales, au cours duquel il rencontrera chaque Président de ligue avec des représentants de la section régionale UNAF. La date du 8 mars 2017 est envisagée pour la rencontre entre l'UNAF et Daniel FONTENIAUD, brillamment élu Président de la ligue de Bourgogne / Franche-Comté de Football ce samedi 28 janvier.



Echos...

UNAF Challenge PETIT à Bischwiller (67) le 24 juin 2017

Le 24 juin 2017 se tiendra le traditionnel challenge André PETIT, à Bischwiller (67), bourgade alsacienne proche de Strasbourg.

Pour vous inscrire, rapprochez-vous de Sébastien NICOLET, grand ordonnateur du Challenge pour les bourguignons et les francs-comtois (sebnico@bbox.fr – 06 62 18 35 50).

Ligue de Bourgogne / Franche-Comté de football (LBFC) : c'est parti !



Depuis le 28 janvier, Daniel FONTENIAUD est le nouveau et premier Président de la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté de football. Gérard GEORGES, secrétaire général de l'**UNAF** régionale, a, quant à lui, été élu au poste de représentant des arbitres au sein du Comité de direction. L'**UNAF** adresse ses sincères félicitations à Daniel FRONTENIAUD ainsi qu'à l'ensemble des élus, et tout particulièrement à Gérard GEORGES.

1er janvier 2017 : deux belles promotions bourguignonnes au sein de l'arbitrage féminin !



Depuis le 1er janvier, l'arbitrage bourguignon a vu Céline BAGROWSKI être promue arbitre fédérale 1 et Alexandra COLLIN être promue arbitre fédérale 2. Un grand bravo à ces deux adhérentes de talent !

Originaire de Balot (21), Céline BAGROWSKI, arbitre de Ligue 1 au sein de la ligue de Bourgogne de Football, vient d'être promue, à 35 ans, arbitre fédérale 1. Elle pourra diriger des rencontres féminines en Division 1. L'**UNAF** Bourgogne / Franche-Comté adresse ses plus sincères et vives félicitations à Céline, en lui souhaitant pleine réussite... et pourquoi pas une future promotion en internationale ?

Originaire de Gergy (71), Alexandra COLLIN, elle aussi arbitre de Ligue 1 au sein de la ligue, vient d'être promue, à 22 ans, arbitre fédérale 2. Elle pourra diriger des rencontres féminines en Division 2. L'**UNAF** Bourgogne / Franche-Comté adresse ses plus sincères et vives félicitations à Alexandra, en lui souhaitant le même succès pour les études de kinésithérapie qu'elle poursuit à Dijon... et pourquoi pas une future promotion en fédérale 1 ?



Congrès national de l'UNAF : par ici ce sera à Poissy



Le 51^{ème} congrès se déroulera en Île-de-France, à Poissy dans les Yvelines, du 25 au 28 mai 2017. La Section Départementale de l'UNAF78 vous accueillera comme il se doit et saura mettre les petits plats dans les grands, pour vous faire découvrir ce magnifique territoire.

Poissy est une ville sportive qui a 10 000 licenciés pour 45 000 habitants. Le maire, l'ancien journaliste Karl OLIVE, ancien joueur et arbitre de football est ravi d'accueillir cette manifestation ô combien importante pour l'association.

Le congrès sera placé sous le signe de l'échange, de la convivialité et de la simplicité. Pour ce faire, le point de ralliement ne sera pas les hôtels mais le forum Armand PEUGEOT où tous les repas seront pris pendant l'intégralité de la manifestation. Dès le début d'après-midi du jeudi 25, les congressistes seront accueillis par une animation spécifique qui fera de ce premier après-midi un réel moment d'échanges.

Le thème du congrès sera centré sur l'image de l'arbitre, son image telle que l'arbitre lui-même la perçoit et l'image que le public en a. De nombreuses personnalités du et hors du monde du football seront présentes pour échanger sur les différents sujets.

Le vendredi, les accompagnants partiront découvrir le château de Versailles, celui du Roi soleil. Le samedi après midi, les congressistes seront conduits à Paris pour un moment de liberté où chacun pourra visiter ce qu'il souhaite et à son rythme. Le meilleur moyen de visiter Paris n'est-il pas de se perdre ? L'équipe d'organisateur sera présente pour accompagner et guider les participants selon leurs envies.

N'attendez plus et inscrivez-vous auprès de la section régionale en complétant le bulletin page suivante !

Pour rappel, et comme elle le fait depuis 2007, l'UNAF régionale prend à sa charge 25% du coût global du congrès national, dans le but de permettre la participation d'une délégation la plus nombreuse possible. Le règlement peut également s'effectuer de manière fractionnée. Pour tous ces points, n'hésitez pas à contacter Gérard GEORGES, secrétaire général de la section régionale (gerard.georges@wanadoo.fr).

UNAF nationale : Jean-Jacques DEMAREZ en Bretagne

Le président national de l'UNAF, Jean-Jacques DEMAREZ, était, en cette mi-février, en visite à la Ligue de Bretagne de Football dans le cadre d'une rencontre avec le président de Ligue Jean-Claude HILLION et avec le CTRA Eric POULAT.



A noter que l'UNAF Bretagne accueillera dans quelques semaines un séminaire de formation décentralisée interrégionale au siège de la Ligue pour les dirigeants bénévoles de l'UNAF.



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football
UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291

Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02

Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701

INSCRIPTION avant le 5 mars 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 51^{ème} CONGRES UNAF

51^{ème} congrès qui aura lieu à POISSY (78), à l'ASCENSION les 25, 26, et 27 mai 2017.

(FORMULAIRE A RETOURNER A Gérard GEORGES, Secrétaire général SR UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE)

NOM et PRENOM :

NOM et PRENOM de la personne accompagnante :

Adresse :

Ville : Code postal :

Adresse Internet : Tél.

Moyen de transport : Train (1) Avion (1) Voiture (1)

Heure d'arrivée prévue : Gare (1) : Aéroport (1) : Voiture (1) :

FORMULE H1 : COUPLE à **340€** SEUL (e) à **250€** PARTAGEE à **175€** **Congrès Complet**
(au lieu de 450€) (au lieu de 330€) (au lieu de 230€)

FORMULE JA : à **140€**
(au lieu de 185€)

Lieu d'hébergement : Hôtel.

| | |
|---|--|
| <u>Vendredi 26 mai, visite des accompagnateurs ou accompagnatrices</u> Château de VERSAILLES | <u>Accompagnant (e)</u> OUI / NON (1) |
|---|--|

A le SIGNATURE,

(1) rayer la mention inutile.

Il est possible de régler en 3 fois :

Echéances : 1^{er} Mars, 1^{er} Avril et 1^{er} Mai 2017.

Équipez-vous à prix réduit grâce à l'UNAF et à son partenariat avec Sport Comm

Sport COMM, partenaire de l'UNAF Bourgogne / Franche-Comté, vous propose des équipements de match dernière version Nike 2016-2017. Vous bénéficiez d'une réduction de 35% sur le prix public. Le prix affiché sur le bon de commande ci-dessous tient déjà compte de cette réduction.



BON DE COMMANDE 2016/2017



A adresser à : Gérard GEORGES 51C, rue Charles Pillet 71000-MACON 06 07 53 39 97 / gerard.georges@wanadoo.fr

Maillots Manches Courtes Réf 807703



coloris 317 coloris 701 coloris 010 coloris 570

| Prix UNAF 36 € | TAILLES | | | | |
|-------------------|---------|---|---|----|-----|
| | S | M | L | XL | XXL |
| coloris 317 | | | | | |
| coloris 701 | | | | | |
| coloris 010 | | | | | |
| coloris 570 | | | | | |

Maillots Manches Longues Réf 807704



coloris 317 coloris 701 coloris 010 coloris 570

| Prix UNAF 39 € | TAILLES | | | | |
|-------------------|---------|---|---|----|-----|
| | S | M | L | XL | XXL |
| coloris 317 | | | | | |
| coloris 701 | | | | | |
| coloris 010 | | | | | |
| coloris 570 | | | | | |

| | |
|-----------|----------|
| NOM : | PRENOM : |
| ADRESSE : | |
| MAIL : | TEL : |

Short Réf 807705 Noir 010



| PRIX UNAF / 23 € | |
|------------------|--|
| Taille S | |
| Taille M | |
| Taille L | |
| Taille XL | |
| Taille XXL | |

Chaussettes Classique Réf 395386 Noir 010



| PRIX UNAF / 5 € | |
|-----------------|--|
| 34/38 | |
| 38/42 | |
| 42/46 | |
| 46/50 | |

PAIEMENT A LA COMMANDE / CHEQUE A L'ORDRE DE LA SR UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Réforme territoriale suite : vive la CDA de Saône-et-Loire !

En cette année sportive riche en rebondissements et placée sous le signe de la fusion marquante des deux anciens districts du département de Saône-et-Loire, l'heure est désormais à l'uniformisation, notamment des pratiques arbitrales, sur l'ensemble du territoire. En effet, le pays-minier et le pays-saônois ont fusionné et les deux anciennes commissions d'arbitrage travaillent désormais main dans la main pour ne faire plus qu'une. Le district de Saône-et-Loire est une entité désormais reconnue, dont l'existence a été définitivement entérinée suite à l'élection du comité directeur et la nomination de Philip GUYOT de CAILA au poste de Président du district.

Au titre de l'arbitrage, c'est Christophe SIMON, président, et Jérôme LOREAU, vice-président, qui dirigent la nouvelle commission d'arbitrage. L'une des premières manifestations importantes de la CDA71 n'a été autre que l'organisation d'un stage de mi-saison, regroupant tous les arbitres de district. Ainsi, le dimanche 15 Janvier 2017, les Commissions Départementales d'Arbitrage Pays Minier et Pays-Saônois ont décidé de réaliser leur premier stage commun, pour une journée de formation et de retrouvailles qui se sont déroulées à la fois sur le terrain et en salle, à Montchanin, au siège de l'ancienne ligue de Bourgogne.

Consciente que le chemin est encore long, la nouvelle CDA mène toute une série d'actions visant à promouvoir l'arbitrage auprès des clubs départementaux. Son objectif est aussi de former de nouveaux arbitres, comme en témoigne la tenue d'un stage de formation initiale, organisé au cours du mois de janvier à Mâcon (les 14, 21 et 28 janvier). Les 12 candidats reçus devront désormais faire leurs preuves sur le terrain.

Enfin, la nouvelle CDA planche activement sur la question du recrutement d'un conseiller technique départemental en arbitrage, qui deviendrait un professionnel dont les missions consisteraient à travailler quotidiennement au service du développement de l'arbitrage en Saône-et-Loire.

L'**UNAF** Saône-et-Loire et l'**UNAF** Bourgogne / Franche-Comté seront, plus que jamais, aux côtés de cette nouvelle CDA et du district de Saône-et-Loire pour mener des actions de recrutement et de fidélisation, afin que le corps arbitral départemental poursuive sereinement sa progression, tant quantitative que qualitative.

En direct de l'UNAF** Nièvre**

*Après la réussite que l'opération « survêtements » au cours de la saison dernière, l'**UNAF**58 a mis en place deux opérations pour débiter la saison 2016-2017.*

Une première opération « maillots d'échauffement » au profit des adhérents a été réalisée en collaboration avec la section régionale et avec le partenaire Sport Comm. Elle a permis aux adhérents nivernais de disposer d'un équipement de qualité pour un prix attractif de seulement 13 Euros.

La seconde opération a consisté à organiser la commande groupée de tenues d'arbitres pour la saison 2016-2017, afin que les adhérents puissent bénéficier d'une réduction de 35% par rapport au prix public.

L'engagement de chacun des intervenants, notamment au regard de la tenue des délais de livraison, a permis d'assurer le succès de ces deux opérations

*L'**UNAF**58 accentue, grâce à sa participation aux deux journées futsal organisées par le district, son implication aux côtés des clubs et des associations sportives avec lesquelles ces journées permettent de partager un temps de jeu et d'échanges.*



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

Section Régionale Bourgogne Franche-Comté

FICHE D'ADHESION 2016/2017



Maîtrise des Adhésions par la Gestion
Informatisée des Cotisations

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité : Situation familiale :

Catégorie : Arbitre en Activité Ancien Arbitre Jeune Arbitre Autre

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Email :@

Club d'appartenance :

Cotisation

- Arbitre et Jeune Arbitre en activité : 35€
- Ancien arbitre ou Autre : 25€

(Chèque libellé à l'ordre de l'UNAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE)

Informatique et Liberté

La loi Informatique et Liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques vous concernant. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion de l'association. Elles ne pourront en aucuns cas être communiquées à des tiers sans votre accord.

Fait à :le

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Correspondance : Gérard GEORGES – 51C, rue Charles Pillet 71000-MÂCON
03.85.34.20.20 – 06.07.53.39.97 – gerard.georges@wanadoo.fr